PARLEMENT EUROPÉEN

2004 **** 2009

Commission des pétitions

13.3.2007

COMMUNICATION AUX MEMBRES

Objet: Rapport de la délégation de la commission des budgets en Algérie du

27 février au 1er mars 2007

Kyösti Virrankoski, Catherine Guy-Quint et Francesco Musotto

FF

PE 386.515v01-00

FR

Le 11 décembre 2006, la conférence des présidents a autorisé la commission des budgets à former une délégation pour se rendre en Algérie du 28 février au 3 mars 2007 et a donné une autorisation exceptionnelle par lettre du 9 février pour permettre à cette délégation de partir déjà le 27 février 2007, en raison de contraintes de calendrier du pays hôte.

Les membres de la délégation, qui ont voyagé du 27 février au 2 mars 2007, sont: Kyösti VIRRANKOSKI, premier vice-président (ADLE, chef de la délégation), Catherine GUY-QUINT (PSE) et Francesco MUSOTTO (PPE). Udo BUX, administrateur et Gudrun CORTS, secrétaire du secrétariat de la commission des budgets, Xavier DUTRENIT et Carol PERRIN des groupes PSE et ADLE, ainsi que deux interprètes, Sirpa REHN-TOMASSOV et E. PUTTONEN, les ont accompagnés.

La délégation souhaite exprimer ses remerciements au personnel de la Commission européenne à Alger, en particulier à Jacques OZIER, le chargé d'affaires et Safia OUAHMED, responsable du programme pour les droits humains et la démocratie, de même qu'à Nadia CHELLAF de la DG AIDCO à Bruxelles, responsable de l'Algérie.

Le travail de la délégation s'est concentré sur les domaines suivants présentant un intérêt particulier pour la commission des budgets:

- problèmes éventuels liés à la lenteur extrême de la mise en œuvre en Algérie comparé à d'autres pays MEDA,
- visibilité des projets financés par l'UE en Algérie et comment ils sont jugés par le «public» et le citoyen?
- effets de la récente décentralisation de la gestion des programmes (passage d'une gestion centralisée par les quartiers généraux de la DG AIDCO à Bruxelles à une gestion assurée par la délégation de la Commission à Alger)
- fréquence et personnes responsables des audits afin d'éviter les cas de mauvaise gestion ou de fraude

I. Contexte politique

L'Algérie connaît actuellement une transition progressive d'un régime militaire à parti unique vers une gouvernance civile et multipartite. Les prochaines élections législatives sont prévues en mai 2007. Le gouvernement sous la présidence de M Abdelaziz Bouteflika (réélu en 2004 pour un second mandat de cinq ans) demeurera engagé à la libéralisation économique et à la stimulation des investissements étrangers. Grâce aux prix du pétrole élevés depuis quelques années maintenant, l'Algérie a non seulement quasiment remboursé sa dette extérieure, mais elle devrait aussi afficher un important excédent fiscal en 2007.

II. L'intervention de l'UE en Algérie

1. Le gouvernement

Vu la prospérité relative de l'Algérie, comparé à d'autres pays bénéficiant du nouvel instrument de partenariat et de voisinage, ce qui intéresse le gouvernement algérien ce n'est pas tant les transferts financiers, que l'assistance technique et l'expertise européenne, une attitude perceptible lors de la réunion avec M. Mouloud HAMAÏ, directeur général «Europe» chargé des relations avec les «États membres de l'UE, les pays d'Europe centrale et orientale, les États baltes et la CEI» (selon l'organigramme du ministère).

Pendant la visite à l'«École supérieure des Banques», qui dépend de la banque nationale algérienne, la délégation a appris que malgré les ressources financières existantes actuellement en Algérie, les capacités humaines et les ressources servaient essentiellement à assurer l'utilisation efficace des fonds, afin d'obtenir des résultats durables. Pour ce faire, 3 000 jours/homme ont été fournis dans le cadre de la ligne MEDA/AMSFA- (Appui à la modernisation du secteur financier algérien), ce qui correspond à 2,5 millions d'euros.

2. Organisations non gouvernementales

En revanche, l'aide européenne dans <u>toutes</u> ses formes semble être hautement appréciée des organisations non gouvernementales. Lors des deux réunions avec des ONG dans les locaux de la Commission européenne à Alger et dans la zone rurale de Mitidja, la délégation de la commission des budgets a eu le sentiment que toute aide ou tout contact avec l'Union européenne et ses citoyens étaient tout à fait bienvenus.

Les ONG présentes lors de la réunion à la Commission européenne (une liste de ces associations se trouve en annexe) bénéficient toutes de subventions communautaires dont la gestion est assurée par la délégation de la Commission à Alger. Bien que globalement elles se satisfassent apparemment de l'intervention communautaire, certains représentants ont néanmoins souligné la lourdeur des procédures pour les demandes de subventions communautaires et la lenteur avec laquelle la Commission effectue les paiements. À cet égard, deux exemples ont été donnés: la ligne B7-4100, 5 millions d'euros, «Appui aux journalistes et aux médias algériens», période de mise en œuvre du 13/01/01 au 31/12/07, dont le RAL s'élève à 4 152 547 euros au 28 février 2007. Le second exemple concerne le programme TEMPUS, dans le cadre duquel l'Algérie, à l'instar du Liban et de la Palestine, a été exclue en 2005 de la possibilité de soumettre des offres, sans explication aucune.

La visite de la délégation au «collectif Bnet Nsoumer» à Bougara s'est avérée particulièrement intéressante. Bougara se situe dans la plaine de Mitidja, à environ 50 km au sud d'Alger, dans une zone durement touchée par les événements violents du milieu des années 1990. Un montant de 90 655,42 euros a été engagé dans le projet «Yadala» qui couvre huit villes et dont l'objectif est d'assister et d'accompagner les femmes et les enfants victimes de la violence pour faciliter leur réinsertion dans la vie civile dans un État de droit. Il ressort des témoignages des différents travailleurs sociaux, psychologues et avocats, que toutes les femmes ont clairement exprimé à la délégation à quel point la participation de l'UE dans ce domaine est importante et l'efficacité avec laquelle les fonds de l'UE peuvent être dépensés, si tous les efforts sont faits

pendant la procédure d'appels d'offres.

À noter également que la visite au «collectif Bnet Nsoumer» a été organisée par la représentation de la Commission européenne suite à une demande spécifique de la délégation de la commission des budgets et qui avait été porté à son attention par le secrétariat d'EUROMED de la DG EXPOL.

3. Les structures de projets mixtes

De même, la visite de la délégation au «Projet d'appui à la réforme de la justice» avait bien été préparée par les responsables du programme sur place. Cette structure mixte UE-Algérie est cofinancée à hauteur de 15 millions d'euros par l'UE et de 2 millions d'euros par les autorités algériennes. Elle vise la consolidation de l'État de droit, l'amélioration des capacités et de l'organisation du système judiciaire algérien, une meilleure formation professionnelle de ses acteurs, une utilisation renforcée des TI et un meilleur fonctionnement, axé sur les services, du service public dans le domaine de la justice.

Le principal problème soulevé par les responsables du projet concernait le délai considérable de 17 mois entre la signature de l'accord de subvention (4 octobre 2004) et la signature effective du contrat entre la Commission et le principal prestataire de services (6 février 2006). Il s'ensuit que la durée initiale de 33 mois devant être consacrée à la sous-traitance des équipements et services ne portait plus que sur 16 mois. Il a donc fallu qu'entre-temps le ministère algérien de la justice mobilise ses propres ressources, afin de veiller au lancement du projet dans des délais raisonnables.

III. Conclusion

La délégation a permis d'aider à mieux comprendre les différentes formes d'aide que l'UE apporte à l'Algérie. La complexité de la situation sociopolitique du pays rend parfois difficile de montrer en quoi ces transferts de ressources contribuent à améliorer la situation.

En général, il semble que dans le cadre des projets cofinancés par l'Union européenne, il existe une bonne visibilité de la contribution de l'UE. Le bénéficiaire sur place tente par divers moyens (papier à lettres, symboles, etc.) de souligner la contribution de l'UE.

Il est important d'indiquer qu'en particulier les propos des organisations non gouvernementales recueillis au cours des visites étaient révélateurs et ont clairement montré à la délégation que malgré les gros efforts déployés par la Commission européenne pour simplifier les procédures dans le domaine de l'aide extérieure, il reste encore beaucoup à faire, afin d'assurer une meilleure mise en œuvre des décisions budgétaires au titre du chapitre 4 du budget général.

Kyösti Virrankoski Premier vice-président de la commission des budgets Chef de la délégation

Annex - programme of the delegation visit

Tuesday, 27 February

19:00 h Briefing by the Chargé d'affaires of Commission Delegation in Algeria, Mr. Jacques Ozier, at Houari Boumediene Airport, Algiers
Bus transfer to HOTEL EL-DJAZAIR

Wednesday 28 February

9:30 h Meeting at the Foreign Office, co-ordinating the co-operation of MEDA actions in Algeria, Director General Europe, Mr. Mouloud HAMAÏ

11:00 h Meeting with director responsible for the MEDA project «Appui à la réforme de la justice» and with **Technical Assistance Unit («Unité d'Appui au Projet «-UAP)**, Mr. Salah Rahmani

16:30 h **Meeting in the «Ecole Supérieure de Banque»** benefiting of technical assistance in the framework of MEDA action «Modernising the Financial Sector»

20:00 h **Working dinner** with representatives of university staff dealing with TEMPUS project

Thursday 1 March

9:00 h Meeting with NGOs in the premises of the UE Representation in Algeria, having benefited of grants in the framework of MEDA action or another thematic line:

14:00 h visit of YADALA project in the Mitidja plain rural area (Collectif BENT NSOUMER)

20:00 h **Working dinner** with representatives from the cultural and audiovisual sphere

Friday 2 March

09:05 Flights back Algiers - Brussels

Non-governmental organisations

M. Abdelmoumene Kelil, Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'homme (LADDH) - Tizi Ouzou

Mme Yamina Zerrouk, Femmes en communication - Alger

M. Mustapha Khiati, Fondation Nationale pour la Promotion de la Santé et le développement de la recherche FOREM - Alger

M. El Hachemi Touzene et Mme Moussaoui Faroudja, Association AMUSNAW - Tizi Ouzou

Mme Saliha Kebbas, Ligue de Prévention et de Sauvegarde de la Jeunesse et de l'Enfance LPSJE - Tizi Ouzou

Mme Nadia Ait-Zai , Directrice du Centre d'information sur les droits de l'enfant et de la Femme, CIDEF - Alger

Yadala Project in the Mitidja Plain, Bougara

Mme Dalila Zekal, Presidente du collectif Bent Nsoumer

Maître Asma Cherifi, Avocate

Mme Akila Ouared